



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la santé

Fiche de capitalisation

Ateliers « non-violence/prévention des rixes »

Association Korhom



L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS

Résumé

L'action est déployée sous forme de cycle d'ateliers dans les collèges de proximité auprès de jeunes de 11 à 15 ans. Elle vise le développement de leurs capacités à exprimer leurs émotions et à gérer les conflits. La pédagogie participative mobilisée s'appuie sur les outils de l'éducation aux droits humains et s'ancre dans une posture de communication consciente et bienveillante.

L'adaptation des modalités de mise en œuvre en fonction des contextes d'intervention, des demandes exprimées par les partenaires, des besoins identifiés par les adolescent.es, et du profil des co-animateur.rices, constitue la clef de voûte du projet.

Cette expérience témoigne de la pertinence d'un travail sur le développement des compétences psychosociales pour la prévention des violences entre jeunes, et des rixes en particulier.

Carte d'identité de l'intervention

Intervention	Ateliers « non-violence/prévention des rixes »
Porteur	Association Korhom
Thématique	Non-violence - communication consciente et bienveillante - expression des émotions et résolutions des conflits
Population cible	Jeunes en âge d'être au collège (11-15 ans)
Dates du projet	Depuis 2018
Milieu d'intervention	Temps scolaire
Région	Île-de-France
Niveau géographique	19 ^e , 18 ^e , 12 ^e et 11 ^e arrondissements de Paris
Principaux partenaires	Éducation Nationale, associations de prévention spécialisée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Outiller les jeunes pour leur permettre d'identifier les différentes formes de violences et leurs conséquences et des moyens d'agir • Initier les jeunes à la communication consciente et bienveillante, à l'expression des émotions et à la résolution de conflits • Contribuer à la réduction des comportements violents et des rixes inter-quartiers
Stratégies mobilisées	À la demande des établissements, l'association met en place un cycle d'ateliers (3 ou 4 séances) pour tout un niveau de classe. Le déroulé est adapté en fonction des problématiques identifiées par la communauté éducative et de celles qui émergent lors du premier atelier avec les élèves. Ces ateliers peuvent être co-animés avec les équipes de prévention spécialisée.
Contributeur.rice	<p>Claire Patoureau Co-responsable jeunesse c.patoureau@korhom.fr https://korhom.fr/</p> 
Accompagnateur.rice	<p>Hélène Tanné Cheffe de projet - MMPCR htanne@seinesaintdenis.fr www.mmPCR.fr</p> 
Méthodologie	Fiche réalisée à partir d'un entretien de capitalisation conduit en février 2023, en présentiel, avec Claire Patoureau et des documents internes à l'association. Les <i>verbatim</i> sont des citations extraites de l'entretien.

Présentation de l'intervention

Présentation de la structure

Korhom¹ est une association d'éducation aux droits humains implantée dans le 19^{ème} arrondissement à Paris. Ses valeurs socles sont la protection de la dignité, le respect de la liberté, la défense de l'égalité, la culture de la non-violence et la promotion de la diversité.

Sa démarche et ses outils s'inspirent de ceux développés par le Conseil de l'Europe : l'éducation aux droits humains consiste à promouvoir « une culture dans laquelle les droits (humains) font l'objet d'un apprentissage, sont vécus et donnent lieu à des actions » et les droits humains sont abordés « en tant que mode de vie ». « Dans cette approche, l'accent est mis sur le processus individuel de découverte des droits de l'homme et leur application à la vie quotidienne de la personne. »²

Les principes d'action

- une approche des droits humains en tant que « processus qui s'intègre dans la réalité complexe de l'histoire et de l'identité de chacun.e »³
- une inscription forte dans son territoire
- le choix d'une « pédagogie ludique, participative »
- l'adaptation aux besoins de chacun.e pour pouvoir s'adresser à tou.tes

Son activité se développe en direction des jeunes et en direction des adultes.

Les interventions auprès des jeunes se déroulent en milieu scolaire et périscolaire, dans les centres sociaux, d'animation, etc. ou dans l'espace public (stands, fêtes de quartier, « aller vers » au pied des immeubles). Elles privilégient le questionnement sur l'inscription des droits humains dans le quotidien, c'est-à-dire une approche philosophique et concrète des droits humains en termes de « vivre ensemble » qui amène à travailler sur le respect, la non-violence, la coopération.

Les actions de formation d'adultes sont destinées aux professionnel.les, aux volontaires en service civique (entre autres celles et ceux accueillis par l'association) et aux habitant.es. Elles ont pour objet la communication consciente et bienveillante entre adultes et enfants, la lutte contre les discriminations dans l'éducation, la coopération, la pédagogie de l'éducation aux droits humains, ainsi que les formations civiques et citoyennes sur les mêmes thématiques. Elles visent à « réfléchir (sur) les pratiques professionnelles et parentales à travers la communication consciente et bienveillante et la rencontre »⁴.

L'organisation de l'association⁵ (en 2022)

L'équipe opérationnelle :

- Co-responsable administration et communication
- Chargée de communication en alternance
- Co-responsable formation
- Intervenante animatrice formation
- Co-responsable ateliers jeunesse
- Animatrice ateliers jeunesse
- Animatrices (2) en service civique

Le CA
(5 membres)

Les bénévoles
(une trentaine)

Les
adhérent.es
(une trentaine)

¹ - Nom qui signifie « cœur d'humain.e » en Esperanto.

² - Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits humains avec les jeunes, chapitre 1, <https://www.coe.int/fr/web/compass/introducing-human-rights-education#Defining%20human%20rights> (consulté le 24/05/2023)

³ - Rapport d'activité 2020, p.6, <https://korhom.fr/qui-sommes-nous/en-savoir-plus/> (consulté le 25/04/2023)

⁴ - Rapport d'activité 2021, p.25, <https://korhom.fr/qui-sommes-nous/en-savoir-plus/> (consulté le 19/04/2023)

⁵ - Rapport d'activité 2022, <https://korhom.fr/qui-sommes-nous/en-savoir-plus/> (consulté le 28/04/2023)

Une association agréée

- Éducation Nationale (Académie de Paris)
- Jeunesse et Éducation Populaire (DDCS)
- Service civique (Agence du service civique)
- Organisme de formation (Préfecture d'Île-de-France)

Contexte local

Les collèges du territoire font état d'un climat scolaire émaillé de violences ordinaires. Le territoire est par ailleurs fortement concerné par des phénomènes d'embrouilles entre groupes de jeunes - que l'on appelle aussi rixes - qui peuvent générer des violences physiques graves, impactantes pour les jeunes impliqué.es, pour leur entourage familial et amical, pour les habitant.es plus largement, mais aussi pour les professionnel.les.

Objectifs

- Favoriser l'identification des différentes formes de violences par les jeunes : violences physiques, verbales, psychologiques (intimidation, humiliation) et sexuelles, violences intrafamiliales, violences à caractère discriminatoire (notamment violences sexistes)
- Amener les jeunes à réfléchir sur les contextes où les violences s'exercent, leurs mécanismes et leurs impacts
- Favoriser le changement des comportements : contenir les violences en situation, les prévenir
- Permettre aux jeunes de mieux gérer leurs émotions et les conflits
- Renforcer les compétences psychosociales des jeunes

Partenaires impliqués

Les partenaires financiers (en 2022)

- la ville de Paris (Direction Prévention et Sécurité Publique et Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, dans le cadre de l'appel à projet Prévention des rixes)
- le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) dans le cadre du FIPD
- la CAF de Paris dans le cadre du FPT (Fonds Publics et Territoires)
- la Fondation Demain et la Fondation BNP Banlieues

Les partenaires opérationnels (en 2022)

- les collèges de proximité et leurs équipes éducatives : selon les collèges, Conseiller.es principal.es d'éducation, assistant.es d'éducation Prévention Santé (APS), professeur.es (particulièrement professeur.es principaux.ales), principal.e et/ou principal.e adjoint.e
- les équipes de développement local de la ville de Paris et les coordinateur.ices REP qui relayent l'information sur le projet auprès des établissements
- les associations de prévention spécialisée

Principaux éléments saillants

Émergence du projet



Au départ, c'est une demande d'un collègue spécifique de faire des choses autour de ce qu'ils appelaient la violence ordinaire. Ce sont de petites violences au collège qui ne sont pas identifiées par les collégiens (...) [à quoi s'ajoutent] d'autres demandes de collègues assez proches, soit sur cette question [soit] liées aux rixes directement. (...) Nous, on a essayé de les relier dans le sens, où, au final, c'est la question de la violence qui revient tout le temps. Qu'est-ce que c'est que la violence ? Qu'est-ce qu'on fait quand on est confronté à des situations de violence ? »

Claire Patoureau, co-responsable jeunesse, association Korhom

Élaboration du projet

Le projet est porté et élaboré par la co-responsable des ateliers jeunesse et l'animateur.ice. Elles co-construisent les déroulés des cycles d'atelier et les animent ensemble une partie de l'année.

L'architecture du cycle d'ateliers

Ces ateliers font partie d'une palette d'ateliers en direction des collégien.nes sur les temps scolaires et périscolaires qui peuvent aussi être centrés sur la bienveillance au collège ou l'égalité et la lutte contre les discriminations (avec des ateliers spécifiques sur l'égalité filles-garçons). Ces variations viennent nourrir la boîte à outils à partir de laquelle les co-animateur.ices peuvent élaborer les contenus et le déroulé de chaque cycle afin de répondre à la demande et aux besoins exprimés par les collègues et par chacun des groupes d'élèves participant.es.

C'est un projet qui a la caractéristique d'être en perpétuelle évolution puisqu'il s'enrichit de la diversité des expériences de co-animation des ateliers, des réflexions menées en équipe et du travail d'adaptation continu des modalités et supports d'animation des séances.

Les outils

Les animatrices privilégient des supports d'animation simples et faciles à modifier qui leur donnent une grande liberté pédagogique. Elles peuvent ainsi les faire évoluer au gré des besoins : une proposition qui ne produit plus de débat car elle est interprétée par le groupe de manière unanime sera par exemple remplacée par une autre ; un jeu de cartes peut aussi être modifié très rapidement pour s'adapter aux questions qui ont émergé d'un groupe en particulier. Cela permet aussi d'éviter l'usure d'une reproduction mécanique des modalités d'animation.

Mobilisation du public

Les ateliers sont organisés dans le cadre scolaire, avec un public qui est donc captif. D'une part, cela permet de toucher une plus grande diversité de jeunes qu'à travers des ateliers sur le principe du volontariat, en centre social par exemple, et de travailler avec des groupes où il y a plus de mixité. D'autre part, proposer une activité ludique et participative sur le temps scolaire favorise l'adhésion des jeunes à une activité qui tranche avec le quotidien du collège.

Les acteur.ices du projet

	Expression de la demande	Réunion de préparation	Co-conception du cycle d'intervention	Co-animation	Observation	Bilan du cycle d'ateliers
Conseiller.es principal.es d'éducation	✓	✓			✓	✓
AED et/ou assistant.es d'éducation Prévention Santé (APS)	✓	✓			✓	✓
Infirmier.ère scolaire	✓	✓			✓	✓
Professeur.es					✓	✓
Chef.fe d'établissement et adjoint.e	✓	✓				✓
Prévention spécialisée		✓	✓	✓		✓
Co-responsable et animatrice jeunesse Korhom		✓	✓	✓		✓
Animateur.ice en service civique			✓	✓		✓
Jeunes en mesure de responsabilisation			✓	✓		✓

✓ : participation régulière - ✓ : participation ponctuelle

La co-animation

Les ateliers peuvent être co-animés par la co-responsable jeunesse et l'animatrice jeunesse. Elles peuvent également animer en binôme :

- avec un.e éducateur.ice de la prévention spécialisée

Cette collaboration s'est mise en place suite à une formation d'une équipe de prévention spécialisée de la fondation Jeunesse Feu Vert à la communication consciente et bienveillante par l'association Korhom.

Il faut alors prendre en compte les objectifs propres aux éducateur.ices spécialisé.es : pouvoir repérer les situations problématiques de certain.es jeunes ; être repéré.es par les jeunes et créer du lien avec elles/eux ; renforcer le lien avec l'établissement scolaire. La posture et le mode de communication sont différents de ceux des animatrices Korhom : les éducateur.ices spécialisé.es se positionnent de façon personnelle, et amènent des sujets de discussion dans l'atelier à partir de leur connaissance du territoire et des problématiques de violence repérées.

C'est donc moins le soutien des éducateur.ices en matière de co-animation qui est recherché que la possibilité d'inscrire le travail sur les violences dans la durée, avec des professionnel.les ressources identifié.es par les élèves et présent.es au quotidien sur le territoire.

- avec un.e volontaire en service civique

Plus proches des jeunes, ils et elles apportent un autre regard, complémentaires en cela des animateur.ices qui auront, elles, plus de faculté de prise de distance.

L'association Korhom est par ailleurs partie prenante des formations civiques et citoyennes destinées aux volontaires en service civique ; elle propose à celles et ceux qu'elle accueille une formation complémentaire afin qu'ils et elles puissent co-animer des ateliers jeunesse. Celle-ci passe par l'observation, l'implication progressive dans l'animation et les échanges avec les animatrices.

- avec un.e jeune accueilli.e par l'association dans le cadre d'une mesure de responsabilisation⁶

Korhom accueille dans ce cadre des élèves qui ont pu être auteur.rices de violence et qui vont pouvoir co-animer des ateliers sur la violence auprès de plus jeunes. C'est une sanction éducative qui s'inscrit dans une perspective de prévention de la réitération⁷.

Les choix stratégiques de mise en œuvre

Le choix du format - un cycle de 3 à 4 ateliers pour l'ensemble d'un niveau de classe

Il y a ainsi un équilibre entre les contraintes des collègues (limiter le nombre d'heures de cours à banaliser pour laisser la place aux ateliers) et la nécessité d'avoir du temps pour travailler les représentations de la violence, permettre aux élèves de se questionner et d'élaborer des réponses à leurs besoins.



Les cycles, on les fait sur toute une tranche d'âge, dans tout un niveau de classe, parce que parfois, les établissements essaient de cibler une classe. Cette classe a plus de problèmes. C'est très stigmatisant pour la classe. Et puis peut-être qu'il y a des problèmes plus visibles, mais il y a forcément des choses intéressantes à voir avec toutes les classes.

Le cycle d'atelier s'étend généralement sur une période de 5 à 6 semaines. Ce rythme peut être adapté selon les besoins et contraintes des collègues ; les séances sont de toute façon articulées par des temps de reprise des apports de la séance précédente au début de chaque atelier.

Un déroulé d'atelier conçu sur mesure

Il n'existe aucun catalogue d'intervention qui pourrait être consulté par les établissements scolaires (en dehors de la présentation générale des ateliers, disponible sur le site de l'association). Chaque cycle d'atelier est conçu à partir de la demande de l'établissement, que la réunion de préparation permet de préciser, et de ce qui ressort du premier atelier qui, lui, est toujours consacré à l'identification des différentes formes de violence et à l'expression des besoins. Cela permet d'adapter la proposition aux spécificités de chaque classe, de chaque collègue et de répondre aux besoins de manière plus adéquate.

La place des adultes de l'établissement

Obligatoire d'un point de vue juridique, la présence d'un adulte de l'établissement a fait l'objet d'une auto-formation en équipe (formation interne). Les enseignant.es en responsabilité de la classe sur l'horaire de l'atelier, sont donc présent.es mais dans une position d'observateur.ice.

Il est demandé à l'établissement que la première et/ou la dernière séance puissent avoir lieu en présence du/de la professeur.e principal.e, afin que des prolongements de l'atelier puissent se faire durant les heures de vie de classe qu'il/elle anime.

En cas d'absence de l'enseignant.e de la classe sur l'heure de l'atelier ou parfois à leur demande pour connaître le contenu des ateliers, un.e CPE, APS ou AED est présent.e lors de l'atelier, en position d'observateur.ice.

Pour pallier l'éventuel manque de communication au sein des établissements, les animatrices s'assurent de pouvoir être présentes assez tôt avant l'atelier pour (re)préciser la démarche et expliquer les choix pédagogiques de l'association, qui peuvent trancher avec les méthodes d'enseignement qui ont cours au sein de l'institution. De même, chaque atelier est suivi d'un court débrief qui inclut animateur.ices et observateur.ices.

⁶ - <https://korhom.fr/zoom-sur-les-mesures-de-responsabilisation/> (consulté le 25/04/2023)

⁷ - Rapport d'activité 2021, p., <https://korhom.fr/qui-sommes-nous/en-savoir-plus/> (consulté le 19/04/2023)

Une pédagogie participative et expérientielle

- *Libérer la parole et être à l'écoute des besoins des jeunes*

La méthode d'animation et les supports mobilisés visent à « faire en sorte que les sujets soient soulevés par les jeunes d'abord » et « ensuite on les amène à creuser les questions. »

- *Identifier des solutions et élargir le répertoire d'actions possibles*

Certain.es jeunes se sentent démun.i.es pour exprimer leurs émotions et leurs besoins, et la violence, en situation de conflit, apparaît souvent comme la seule option envisageable.

LA COCOTTE DES REACTIONS : un exemple d'outil

Proposition : fabriquer votre propre cocotte en papier : découpage, pliage, choix de réactions non-violentes pouvant être adoptées par le/la jeune et lui convenant, par rapport à chaque besoin identifié ; les besoins sont inscrits sur l'extérieur de la cocotte, les réactions possibles à l'intérieur

Objectifs : permettre à chacun.e d'identifier des techniques d'expression et de gestion de ses émotions qui lui conviennent ; garder une trace de l'atelier



Les ateliers aboutissent à un temps de mise en commun et de partage des solutions et des stratégies élaborées par les jeunes en situation de violence. C'est aussi un moyen de prendre conscience de la singularité de chacun.e : ce qui est adapté.e pour un.e élève ne l'est pas nécessairement pour un.e autre.

Une fiche « Que faire en cas de violences ? » est distribuée avec les contacts utiles (lignes d'écoute, accès au droit, santé mentale, etc.).

Une évaluation qualitative

Chaque séance se termine par un bilan informel. À l'issue d'un cycle d'ateliers, il est demandé aux élèves de faire un retour écrit sur ce qu'ils et elles retiennent du contenu, sur leur ressenti et sur le plaisir qu'ils et elles ont éprouvé, ou pas, à participer. L'anonymat facilite l'expression.

Un bilan est ensuite réalisé à l'échelle de l'établissement avec les interlocuteur.rices de Korhom (infirmier.ère, CPE, APS, principal.e et/ou principal.e adjoint.e) et l'association de prévention spécialisée si elle était impliquée dans la co-animation.

Les partenariats qui se poursuivent sur plusieurs années permettent également d'avoir des retours à plus long terme sur les évolutions du climat scolaire.

Compétences mobilisées

- **Susciter la participation par le jeu et l'expérimentation**
- **Écouter les adolescent.es et faire émerger la parole du groupe**
- **Connaître le fonctionnement de l'institution partenaire et en comprendre les enjeux**
- **Savoir s'adapter aux contraintes des partenaires et y voir des opportunités**
- **Se co-former et transmettre**

Principaux enseignements

L'adaptation aux spécificités des contextes d'intervention, aux contraintes des partenaires, aux différentes modalités de co-animation, ainsi qu'aux besoins et aux questionnements des jeunes constituent la ligne de force du projet. S'adapter pour pouvoir s'adresser à tou.tes, qui est un des principes d'action mis en avant dans le projet éducatif de l'association, amène les acteur.rices du projet à interroger leurs pratiques, à réévaluer la méthode et les stratégies de mise en œuvre, à faire évoluer en permanence les modalités d'action.

Résultats observés

- Des adolescent.es qui s'expriment sur les violences qu'ils/elles vivent
- Des adolescent.es qui évoluent dans leur posture



Le pouvoir de l'échange, du développement de l'empathie, de la prise en compte du positionnement de l'autre, etc., je trouve, à chaque fois qu'on l'anime, qu'on se rend vraiment compte de l'impact que ça a sur les personnes.

- Des adolescent.es qui s'approprient les outils de la communication consciente et bienveillante, qui les diffusent auprès de leurs pairs, par exemple en leur proposant des séances d'entraînement dans la cour de récréation



Le message clair : un outil de communication bienveillante pour aider à gérer ses émotions en communiquant aux autres ses besoins

- Je demande à l'autre s'il/elle est d'accord pour que je lui adresse un message clair
- Je décris ce qu'il s'est passé
- J'exprime ce que j'ai ressenti
- J'exprime éventuellement lequel de mes besoins n'est pas satisfait
- Je m'assure que l'autre a bien compris, et réexplique si besoin
- Je propose une solution, puis nous cherchons ensemble une solution acceptable pour chacun.e

- **Des enseignant.es qui changent de regard sur leurs élèves**
Lors du bilan, certain.es enseignant.es peuvent exprimer que leur observation a eu un impact sur leur compréhension des comportements d'élèves et de certaines situations. Cela peut les amener à voir différemment des élèves avec lesquel.les ils/elles peuvent être en conflit et pouvoir considérer que ces élèves ont des ressources et ne pas les réduire à des problèmes. Cela peut aussi leur permettre de prendre conscience du vécu des jeunes et de l'impact possible sur leurs aptitudes scolaires, d'écoute, de concentration.
- **Des établissements scolaires davantage en demande d'un développement du partenariat** : sollicitation de l'association Korhom pour mettre en place des formations à la communication consciente et bienveillante, et/ou pour accueillir des élèves dans le cadre de mesures de responsabilisation ; renforcement des échanges entre un collège et l'association de prévention spécialisée

Freins et leviers

Freins et difficultés rencontrés

- **Des différences** avec l'Éducation Nationale en termes de **missions, de cultures professionnelles et de méthodes pédagogiques** : la pédagogie et la posture des animatrices de Korhom peut parfois bousculer les habitudes des enseignant.es
- **Des fonctionnements** plus ou moins fluides au sein des établissements qui expliquent une implication des équipes éducatives qui peut être aléatoire
- **Le manque de temps** des partenaires pour la préparation et les bilans ; le caractère chronophage, pour l'association, de la multiplication des dispositifs de coordination des politiques publiques
- **La difficulté à évaluer l'impact de l'action en matière de prévention des violences**

À la suite d'un travail sur les violences avec les jeunes, la libération de la parole peut amener à une augmentation des révélations de faits de violence ; cela ne signifie pas nécessairement qu'ils sont en augmentation, et peut être l'expression positive d'une baisse de la tolérance à la violence.

- **La transmission orale** de certains savoir-faire en matière de conception et d'animation d'ateliers, qui constitue une des modalités de la co-formation au sein de l'association, pourrait devenir une fragilité en cas de renouvellement massif de l'équipe.

Forces et leviers

- **Les temps de travail et de réflexion en équipe** : réunions et formations interne



On fait une réunion d'équipe toutes les deux semaines (...) avec des retours systématiques en fin de cycle d'ateliers. On voit ce qui a fonctionné. (...) On fait aussi ces points, en milieu de cycle, quand il y a des difficultés particulières, des choses qui sont ressorties, qu'on ne savait pas forcément comment réagir, pour en reparler et voir comment on pourrait faire si ça se reproduit. Et du coup, ça aide beaucoup, ces bilans oraux qu'on fait en équipe, où on intègre les retours de l'établissement, les retours des jeunes, etc.



Des formations internes permettent, tous les deux mois, de réfléchir collectivement sur les pratiques (exemple de thèmes : « la place des adultes dans les ateliers jeunes », « réagir en cas de non-respect du cadre », « la neutralité de l'animateur.ice, c'est quoi ? », « que faire de ce qu'il ressort des ateliers ? », ...). Elles font l'objet de compte-rendu et participent de la transmission de savoirs au sein de l'association.

- **Prendre en compte les contraintes des partenaires pour favoriser leur implication**



Pour le travail partenarial, il a fallu pas mal d'évolutions et de réflexions sur la manière d'impliquer les acteurs présents tout en prenant en compte les contraintes de chacun et de chacune. Parce que, typiquement, les enseignants, les professeurs n'ont pas forcément le temps. (...) Donc comment, en prenant en compte leurs contraintes, on peut les impliquer dans le projet d'une manière qui soit satisfaisante pour eux par rapport à leurs objectifs et leurs relations avec la classe ?

L'implication des partenaires assure la continuité de l'action : identification de la prévention spécialisée comme une ressource par les jeunes, formation des enseignant.es à la communication consciente et bienveillante qui pourra permettre d'intégrer le travail sur l'expression des émotions dans la vie quotidienne de la classe, etc.

Inscription de l'action dans le champ de la promotion de la santé

Ce tableau décrit les actions développées dans le cadre de ce projet afin de mettre en exergue leurs contributions aux axes de la promotion de la santé définis par la charte d'Ottawa.

Légende des publics concernés par chacune des actions : **public jeunes** / **professionnel.les**

Environnements favorables	Action communautaire	Aptitudes individuelles	Services de santé
Identification de l'équipe de prévention spécialisée par les collégien.nes : continuité de l'action	Diffusion des pratiques de communication consciente et bienveillante entre pairs	Développement des compétences psychosociales des jeunes : gestion des émotions et des conflits	Implication des infirmières scolaires
Partenariat durable entre l'association Korhom et les établissements scolaires	Co-animation avec des jeunes en mesure de responsabilisation : prévention par les pairs	Évolution des représentations des élèves et meilleure compréhension des comportements par les enseignant.es	Orientation des adolescent.es vers les lignes d'écoute dédiées, les médecins généralistes, les psychologues, les CMP
Partenariat entre la prévention spécialisée et le collège		Développement du savoir expérientiel sur l'animation d'ateliers non-violence auprès des jeunes	



Pour aller plus loin

- Le projet éducatif et les rapports d'activité de l'association : <https://korhom.fr/qui-sommes-nous/en-savoir-plus/>
- Sur la communication consciente et bienveillante et les compétences psychosociales, voir la page ressource du site de l'association : <https://korhom.fr/formations/ressources/>
- Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits humains avec les jeunes <https://www.coe.int/fr/web/compass/introducing-human-rights-education#Defining%20human%20rights>
et plus globalement le programme jeunesse d'éducation aux droits humains du Conseil de l'Europe <https://www.coe.int/en/web/human-rights-education-youth/home>
- Sur la politique publique de prévention des rixes à Paris : <https://www.paris.fr/pages/des-moyens-supplementaires-pour-lutter-contre-les-rixes-17782>



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la **santé**



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la **santé**

